

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 25 septembre 2017

DELIBERATION n°2017-64

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 septembre 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 15 septembre 2017.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,

Point de l'ordre du jour :

6.2.b Approbation des modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'UFR sciences pharmaceutiques.

Exposé de la décision :

Les MCC de l'UFR sciences pharmaceutiques ont été transmises après la CFVU du 14 septembre 2017. Le conseil d'administration doit toutefois les adopter.

Proposition de décision soumise au conseil :

- MCC des études pharmaceutiques.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

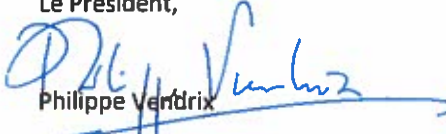
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	1
Votes exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

Pièces jointes :

- MCC de l'UFR sciences pharmaceutiques.

Fait à Tours, le
Le Président,

28 SEP. 2017


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

02 OCT. 2017

Transmise au recteur le :

02 OCT. 2017

**DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
Année universitaire 2017-2018**

**CYCLE 2
4^{ème} Année - DFASP 1
5^{ème} Année - DFASP 2**

Article 11 : Accès aux filières

Filière Internat

Un avis à l'entrée en filière sera formulé par les responsables de la filière après un entretien oral de présentation du projet professionnel.

Article 16 : 5^{ème} année

Filière Internat

- 1ère session

Pour être déclaré admis à l'examen, l'étudiant devra remplir 3 conditions :

- 1) avoir été présents à toute les épreuves théoriques et pratiques
- 2) avoir obtenu la moyenne à chaque UE
- 3) avoir validé son stage AHU

Le stage hospitalier s'effectuera selon les modalités suivantes : un ½ temps de début Septembre à fin Octobre, un arrêt de stage de 6 semaines, un 1/2 temps dès la fin du concours à fin Juin, un plein temps en Juillet et Aout (sur une période de 6 semaines) afin de compenser l'arrêt de stage. Les dates seront précisées annuellement en fonction du calendrier et du positionnement du Concours de l'Internat.

- 2ème session :

Idem que les autres filières.

Mesures transitoires pour les étudiants du Parcours Internat qui seront en 5^{ème} année l'année universitaire 2017-2018

Aménagement du stage afin de libérer totalement la période Novembre-mi-Décembre par la suspension du stage selon les modalités prévues pour la 5^{ème} année filière Internat. Ceci sera réservé aux étudiants ayant validé la 4^{ème} année et inscrit au concours de l'Internat. La signature d'une lettre d'engagement moral de présentation effective au concours de l'internat de Décembre 2017 sera demandée.

Réorientation :

Les étudiants n'ayant pas été reçu au concours de l'internat et souhaitant se réorienter dans une autre filière (après une 1^{ère} année de la 5^{ème} année de Filière Internat) ou devant se réorienter dans une autre filière (après redoublement de la 5^{ème} année de Filière Internat) devront valider les UE de 4^{ème} année filière Officine ou Industrie au second semestre pour ensuite intégrer la 5^{ème} année correspondant à leur nouvelle filière. Dans ce cas ils doivent redoubler ou tripler leur 5^{ème} année dans la filière correspondante.

L'attention des étudiants est attirée sur Article 16 du BO N° 20 du 16 Mai 2013 régissant le régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie :

« Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant les formations pharmaceutiques. »

Filière INTERNAT S8 (2ème semestre - 4ème année) - Rentrée 2017

Filière INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques et pratique					Coefficients		
		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Durée	Contrôle continu	Nature session 2	Durée	Total UE	Théorie	Pratique
UE 1	Exercices d'application	S8	/	40	/	4	Ecrit	2		Ecrit	2			
UE 2	Dossiers cliniques et biologiques	S8	/	40	/	4	Ecrit dossier (75%) + QCM (25%)	3 h + 1 h		Ecrit dossier (75%) + QCM (25%)	3 h + 1 h			
UE 3	UE choisie dans autre orientation professionnelle : recommandation UE Dispensation filière Officine													
Total Semestre				80 + UE3										

Filière INTERNAT S9 (1er semestre - 5ème année) - Rentrée 2018

Filière INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques et pratique					Coefficients		
		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Durée	Contrôle continu	Nature session 2	Durée	Total UE	Théorie	Pratique
UE 1	Exercices d'application	S9	/	60	/	6	écrit	2	/	écrit	2			
UE 2	Dossiers cliniques et biologiques	S9	/	60	/	6	Ecrit dossier (75%) + QCM (25 %)	3 h + 1 h	/	Ecrit dossier (75%) + QCM (25 %)	3 h + 1 h			
UE 3	UE libre	S9		30		3			100 % (kholle)	oral 15-30 min				
Total Semestre				150										

Le stage hospitalier s'effectuera selon les modalités suivantes : un ¼ temps de début Septembre à fin Octobre, un arrêt de stage de 6 semaines, un 1/2 temps dès la fin du concours à fin Juin, un plein temps en Juillet et Aout afin de compenser l'arrêt de stage. Les dates seront précisées annuellement en fonction du calendrier et du positionnement du Concours de l'Internat.

Filière INTERNAT S10 (2ème semestre - 5ème année) - Rentrée 2018

Filière INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques et pratique					Coefficients		
		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Durée	Contrôle continu	Nature session 2	Durée	Total UE	Théorie	Pratique
UE 1	Préparation à la prise de fonction interne	S10		60		6	1			idem session 1				
UE 2	Stage recherche	S10		60		6	2			3				
UE 3	UE libre" Préparation kholle"	S10		26		3	4		écrit : préparation des kholles/réalisation des kholles					
A noter que l'UEL libre peut être également choisie parmi celles proposées en Filière officine														
Total Semestre				146										

1) écrit : lecture critique article : réalisation du résumé de l'article et proposition de titre (40 %)/ oral : présentation d'un dossier + réponse aux questions sur sujet présenté ou annexe (60 %). . La validation du thème par les responsables de la filière (programme CNCI) est un pré-requis

2) note implication étudiant (40 %)/ note présentation orale aux responsables filière internat (60 %). Les lieux et thèmes de stage recherche devront être validés par les responsables de la filière. La listes des équipes tourangelles labellisées est disponible sur le site de l'Université
La notation de cette UE se fera par l'encadrant avec 2 éléments

3) conservation note implication étudiant (40 %)/ présentation orale aux responsables filière internat (60 %)

4) UE Préparation kholle : Elle est réservée aux étudiants ayant été reçus au concours de l'internat. Ceux-ci devront préparer les kholles (validation auprès des enseignants de la discipline) puis réaliser ces kholles avec un groupe de 2 à 3 étudiants de 4ème année filière Internat

L'évaluation se fera par un contrôle continu :

-note de préparations des documents des kholles : évaluation des documents par les enseignants (50 % de la note)

-note de réalisation des kholles : validation de la présence par fiche de présence signée par l'étudiant kholleur et les étudiants khollés (50%).

Le stage hospitalier s'effectuera selon les modalités suivantes : un ½ temps de début Septembre à fin Octobre, un arrêt de stage de 5 à 6 semaines, un 1/2 temps dès la fin du concours à fin Juin, un plein temps en Juillet et Aout afin de compenser l'arrêt de stage. Les dates seront précisée annuellement en fonction du calendrier et du positionnement du Concours de l'Internat.